Déclaration SNTRS-CGT sur le Budget rectificatif n°2 ((BR2) pour le conseil d'administration (CA) du CNRS du 6.11.2026

Il aura fallu attendre quinze jours après le CA « ordinaire » du 23 octobre pour enfin avoir un BR2 et en débattre en CA « extraordinaire ». La situation intenable dans laquelle nos tutelles mettent le CNRS se reflète dans la note de présentation de ce BR2, mais encore plus dans celle relative à la trajectoire. Nous imaginons que le vocabulaire euphémisant qui y est employé, le détournement des mots, est dicté par la volonté de rester dans le cadre imposé par les tutelles, intraitables pour imposer au CNRS davantage d'austérité. Il ne s'agit ni de « courage », ni de « volontarisme », ni de « régulation » des dépenses qui auraient « dérapé ». Il s'agit de priver les laboratoires et services de leur oxygène et de n'offrir pour seule perspective que des réductions sans fin.

Le moment du BR2 est celui du bilan des « économies » faites par rapport au Budget rectificatif n°1 (BR1). Il n'a pas suffi de reprendre aux laboratoires 13,5 millions, car ceux-ci ont continué à dépenser « pour assurer leurs besoins », en utilisant leurs ressources propres banalisées. Raté pour les économies, car ces vilains laboratories ont bien continué à travailler, même dans des conditions de privation extrême. L'étape suivante concernait nos collègues précaires, les CDD hors contrats de recherche, c'est-à-dire les plus vulnérables, qui sont aussi fort utiles souvent en lieu et place des titulaires que nous n'avons pas : leur « gel » a causé des dégâts scientifiques et humains, mais il plaît aux tutelles qui en redemandent. Le congélateur reste branché jusqu'au 31 décembre, sans visibilité sur le moment de son débranchement. Dans un accès de lucidité, notre direction reconnaît que les restrictions subies par les laboratoires ont « mis en danger la position du CNRS ». Message à nos tutelles : voulez-vous que le principal organisme de recherche français continue son travail de haute qualité qui lui vaut la reconnaissance nationale et internationale ? Ou bien préférez-vous le rabougrir, en lui intimant de réduire son « déficit », en réalité créé par l'État qui ne remplit pas ses obligations et ne compense que chichement les mesures que lui-même prend ?

Le BR2 est rendu nécessaire par la majoration de la Subvention pour charges de service public (SCSP, subvention d'État) de 39,8 millions destinés à compenser le CAS pension à hauteur de 40% (il reste tout de même 60% à couvrir) et à financer la Protection sociale complémentaire. Les recettes prévisionnelles augmentent donc de 31,8 millions. Des miettes au regard du déficit global du CNRS, estimé à 296 millions. Les miettes sont toujours bonnes à prendre, mais elles se paient au prix fort : le CNRS doit réduire à moitié son déficit structurel estimé pour 2027, en le ramenant à 76 millions au lieu de presque 150. Quand l'austérité ne suffit plus, on impose la super-austérité. Quand les laboratoires sont à l'os, on les fait encore saigner. Jusqu'où ira-t-on ?

Les ressources propres pourraient être considérées comme un remède à la maladie austéritaire. Le CNRS serait capable de trouver lui-même l'argent pour fonctionner, en déplaçant sur ses personnels la pression qu'il subit par ses tutelles : répondre aux appels, notamment européens, devient presque une obligation surtout pour nos collègues en début de carrière. Mais l'illusion se dissipe : dans la note de présentation, il est clairement

indiqué que le coup de pouce de la SCSP précité « masque une forte baisse des ressources propres » par rapport au BR1. Au niveau national, l'austérité conduit à la baisse des financement ANR. À l'Europe, la compétition se durcit et le gâteau est partagé entre plus de pays. Les masques sont tombés. Qui peut encore croire à cette fable ?

Nous avons eu l'occasion de souligner à plusieurs reprises la nocivité de la solution de remplacement des ressources pérennes, basées sur la subvention d'État, par des ressources aléatoires et très volatils. Une baisse de 38 millions des ressources propres est constatée par rapport au BR1, tandis que les dépenses s'accélèrent. Et le découragement gagne les collègues, même si, n'ayant pas d'autres ressources pour travailler, ils et elles chassent toujours des chimères en déposant des projets. Jusqu'à épuisement ?

Le SNTRS-CGT n'a eu de cesse de dénoncer, à coups de déclarations successives lors des discussions budgétaires, l'irresponsabilité des tutelles vis-à-vis du CNRS. Aujourd'hui, la « note de trajectoire » nous donne l'occasion de monter d'un cran dans la dénonciation. Le CNRS accepte d'être soumis à un « comité de pilotage », sous prétexte de mieux dialoguer avec ses tutelles et de leur expliquer son travail. Le CNRS apprendra ainsi le dur exercice rhétorique de l'apologétique devant une sorte de « comité de *surveillance* » où le rapport des forces lui est défavorable : quel sera son poids face à deux ministères, dont celui des finances qui ne jure que par des « économies », quel qu'en soit le coût pour la recherche publique ? Et s'il s'avère que le CNRS n'est pas « pilotable », quel sort lui sera-t-il réservé ?

Le CNRS n'est pas un enfant inconscient qui aurait mal dépensé son argent de poche. Il n'a pas besoin de « pilotage » mais de moyens et des postes pour remplir sa mission scientifique « au service de la société ». À un moment où le mouvement social qui se lève rappelle à nos gouvernants qu'il n'est plus question d'obéir et de subir, que l'argent existe et qu'il doit enfin être équitablement réparti pour permettre une vie digne de toutes et tous aujourd'hui et un avenir pour les jeunes, mettre le CNRS en coupe réglée est inacceptable. On aimerait bien voir nos tutelles, surtout les Finances, exercer un suivi aussi étroit sur l'octroi et l'utilisation à bon escient du crédit impôt recherche, dont la somme équivaut presque le budget du CNRS.

Le SNTRS-CGT en appelle à nos tutelles pour qu'elles assument leurs responsabilités. Nous voterons contre le BR2 et mobiliserons les collègues pour que le CNRS soit traité avec le respect qu'il mérite et obtienne les moyens qu'il mérite.